AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

**216C2814**
FR0012616852-FS1234

14 décembre 2016

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**CERENIS THERAPEUTICS HOLDING**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 14 décembre 2016, le concert composé des sociétés HealthCap IV KB (LP), HealthCap IV LP (LLP), HealthCap IV Bis LP (LLP)[1] et Ofco Club IV (LLC)[2] a déclaré avoir franchi en baisse, le 9 décembre 2016, les seuils de 10% du capital et des droits de vote de la société CERENIS THERAPEUTICS HOLDING et détenir 1 714 565 actions CERENIS THERAPEUTICS HOLDING représentant autant de droits de vote, soit 9,58% du capital et des droits de vote de cette société[3], répartis comme suit :

| | Actions et droits de vote | % capital et droits de vote |
|---|---|---|
| HealthCap IV LP | 940 563 | 5,26 |
| HealthCap IV Bis LP | 679 637 | 3,80 |
| HealthCap IV KB | 68 650 | 0,38 |
| Ofco Club IV | 25 715 | 0,14 |
| **Total concert** | **1 714 565** | **9,58** |

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions CERENIS THERAPEUTICS HOLDING sur le marché.

_____

[1] Société sise C/o HealthCap IV GP SA, 18 avenue d'Ouchy, 1006 Lausanne, Suisse et contrôlée par la société HealthCap IV GP SA agissant en qualité de « general partner ».

[2] Il est précisé que les deux fonds de droit du Delaware HealthCap IV KB et HealthCap lV Bis LP et le fonds de droit suédois HealthCap IV KB investissent et cèdent en parallèle dans des proportions fixes. Ces fonds sont gérés par deux « *general partners* » (HealthCap IV GP SA, une société à responsabilité limitée de droit suisse, qui est l'associé unique des deux fonds de droit du Delaware et HealthCap IV GP AB, une société à responsabilité limitée de droit suédois qui est l'associé unique du fonds de droit suédois. Odlander). Le fonds OFCO Club IV investit en parallèle des trois autres fonds susvisé et est géré par son « *general partners* », la société à responsabilité limitée de droit suédois Odlander Fredriksen & Co AB, laquelle est membre de l'OFCO Club IV et agit en qualité de mandataire au nom et pour le compte de tous les membres de l'OFCO Club TV.

[3] Sur la base d'un capital composé de 17 898 263 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.